



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

## AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME  
#2026-019**

**109, rue Angélique  
Lot numéro 2 363 484 du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 20 mai 2026 à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser et ce, malgré les dispositions de l'article 190 du règlement de zonage No U-005, la construction d'un bâtiment accessoire isolé (garage) avec une marge latérale de 1,8 mètres au lieu d'une marge latérale minimale requise de 3 mètres, tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 22 avril 2026

La greffière

  
FLAVIE ROBITAILLE